



Parcoursup : comment vont être classés les candidats dans les universités ?



Le site Parcoursup met disposition des universités un « outil d'aide à la décision » leur permettant de classer les candidats. L'objectif : aider les commissions d'examen des vœux qui doivent examiner les candidatures.

C'est le changement majeur de la nouvelle loi d'accès à l'université. Dans toutes les formations universitaires, une commission d'examen des vœux va se réunir pour examiner les candidatures reçues sur la plateforme Parcoursup. Le ministère a mis en place un « module d'aide à la décision » pour aider les filières qui possèdent plus de demandes que de places à classer les candidats. « Aucun algorithme n'est paramétré, ce sont les commissions d'examen des vœux qui font leurs propres classements en sélectionnant les critères et l'importance qu'elles souhaitent leur donner » Ministère de l'Enseignement supérieur

Comment fonctionne le « module d'aide à la décision » ?

Ce logiciel a été présenté par le ministère de l'Enseignement supérieur aux universités à la fin du mois de mars 2018. Il permet aux formations d'effectuer un classement des candidats en fonction des critères de leurs choix. Les éléments qui pourront être pris en compte sont les **bulletins de première et de terminale**, ainsi que les notes des épreuves anticipées du **bac de français**. L'avis du conseil de classe, communiqué dans la fiche avenir, pourra également être pris en compte. « Aucun algorithme n'est paramétré, ce sont les commissions d'examen des vœux qui font leurs propres classements en sélectionnant les critères et l'importance qu'elles souhaitent leur donner », précise le ministère.

» LIRE AUSSI - Le gouvernement débloque 10 millions supplémentaires pour les universités

« Dans notre université, chaque équipe pédagogique sera libre de paramétrer l'outil », témoigne Benoît Tock, vice-président formation de l'université de Strasbourg. « Ce logiciel nous permet de faire un premier classement des candidats. Après, en fonction de la tension dans les filières, les dossiers seront examinés pour affiner », précise Stéphane Azoulay, vice-président en charge de la formation à l'université de Nice.

Le logiciel permettra ainsi d'attribuer à tous les candidats une note finale qui prendra en compte tous les critères souhaités par les commissions d'examen des vœux.

Le projet de formation motivé pourra faire la différence

Et il ne peut pas y avoir d'ex-aequo, sauf dans les filières où le nombre de candidatures ne dépasse pas la

«Nous n'avons pas les moyens de nous livrer à une analyse détaillée de chacun des projets » Benoît Tock, vice-président formation de l'université de Strasbourg

capacité d'accueil. Pour départager ceux qui seraient au même niveau après que l'algorithme local a été appliqué, les commissions devront entrer plus dans le détail. C'est là que les projets de formation motivés entreraient en jeu. «Nous n'avons pas les moyens de nous livrer à une analyse détaillée de chacun des projets. Mais sur des formations où il y aura une hésitation, ils pourront faire la différence», prévient Benoît Tock. Le ministère précise d'ailleurs que l'analyse des projets de formation motivé des candidats n'est pas obligatoire: «C'est la liberté pédagogique de chaque établissement», précise-t-il.

Mais l'objectif est tout de même que le plus de CV et de projets de formation motivé soient lus. «Le but est de remettre de l'humain dans le processus en tenant compte du projet professionnel signifié par les candidats dans leur lettre de motivation», complète Stéphane Azoulay.

Toutes les filières n'utiliseront pas le module d'aide à la décision

Si une grande majorité des filières va utiliser le module d'aide à la décision de Parcoursup, quelques-unes ne le feront pas, soit parce qu'elles ne le souhaitent pas, soit parce qu'elles estiment que ce n'est pas nécessaire. C'est par exemple le cas d'une grande partie des filières en sciences du langage et sciences sociales. C'est notamment le cas à l'université Paris Descartes. «Mais ce n'est pas grave, car il y a assez de place pour tout le monde dans ces filières», explique Frédéric Dardel, le président de l'université.

« Dans certaines filières, nous accepterons plus de candidats que nous n'avons de place, afin d'anticiper les désistements » Cécile Lecomte, vice-présidente en charge de l'orientation à l'université de Rennes 1

D'autres commissions d'examen des vœux, quant à elles, n'utiliseront pas ce module pour d'autres raisons. À Paris Descartes par exemple, les filières Paces, éco-gestion, droit et sciences pour la santé utiliseront un outil externe pour classer les candidats. L'objectif: «Gérer les critères de façon plus souple», explique Frédéric Dardel. Autrement dit: l'université ajoutera d'autres critères pour établir le classement des candidats. Frédéric Dardel donne notamment l'exemple du lycée d'origine des élèves. «On sait qu'il y a des établissements où les enseignants notent un peu plus sec. Est-ce que c'est 'juste' de ne pas corriger cet écart? Nous allons le faire dans certaines filières en regardant le taux de réussite au bac [des lycées]. Nous allons également faire de la discrimination positive pour la Paces. Nous avons des partenariats particuliers avec des lycées dans le cadre d'un dispositif qui s'appelle les 'Cordées de la réussite', nous allons donc leur donner un petit bonus», détaille le président de l'université Paris Descartes.

Du «surbooking» pour anticiper les désistements

Cette année, avec la nouvelle version du logiciel, les candidats pourront recevoir plusieurs «oui» le 22 mai, et ainsi, avoir le choix entre plusieurs établissements. Un changement très important par rapport à l'an dernier. De nombreux désistements sont donc à prévoir dans les différentes filières. Plusieurs universités prévoient donc de faire du «surbooking». «Dans certaines filières, nous accepterons plus de candidats que nous n'avons de place, afin d'anticiper les désistements. L'enjeu va être de bien doser cela», précise Cécile Lecomte, vice-présidente en charge de l'orientation à l'université de Rennes 1.

» LIRE AUSSI - Parcoursup: l'université Paris Descartes joue la carte de la transparence

«Nous allons faire du surappel et accepter entre 10 et 20 % de candidats en plus que ce l'on a comme capacités d'accueil. Nous savons que certains ne viendront pas et l'idée est donc d'aller plus vite pour que les candidats aient tout de suite une réponse», expose de son côté le président de Paris Descartes.

Les «oui si» ou l'art de pronostiquer

La mise en place des «oui si» sera tout aussi compliquée à gérer. Car si les formations fixent des «quotas» de «oui si», il n'est pas dit que les candidats auxquels on a donné cette réponse acceptent de rejoindre la formation de «remise à niveau» prévue. «Nous n'avons aucun recul sur le comportement des étudiants vis-à-vis de tout ça», témoigne Stéphane Azoulay.

«On se cherche un peu, renchérit Cécile Lecomte. Tout l'enjeu va être de doser entre le nombre d'étudiants qui en auraient besoin, et ceux qui accepteront. Là aussi, il va falloir faire un surbooking, on avance un peu à l'aveugle», avoue-t-elle.

Ainsi, après le 22 mai, une filière qui avait prévu 100 élèves en «oui si» pourra très bien se retrouver avec 20 étudiants si elle fait face à de nombreux désistements, ou inversement, avec 200 si elle a décidé de «surbooker» et que tous les élèves ont accepté.